

Bilan d'une année de mandature



En 2019, lors des dernières élections professionnelles, **vous avez fait** de **Traid-Union** la **première force syndicale** de l'entreprise, avec une **représentativité de près de 56 %**.

Cette confiance massive **nous honore** et **nous confère** une très grande responsabilité.

Après un an de mandature, **nous revenons** vers vous pour faire le **bilan des négociations** qui ont eu lieu en 2020 et des **résultats obtenus**.

« Intéressement 2020

Avec la crise sanitaire il était évident que les résultats de l'entreprise ne seraient pas ceux attendus et qu'il fallait donc renégocier le seuil de déclenchement de l'intéressement. Il a été abaissé à 6% ce qui permettra, si les dernières prévisions économiques sont tenues, de verser un intéressement de **250 €** et de **pouvoir négocier un sur-intéressement si l'entrée dans l'année est correcte**.

« Télétravail sanitaire

Avec la généralisation du télétravail lié à la crise sanitaire, nous avons obtenu l'augmentation des compensations financières : **indemnisation de 15 € par mois et participation de 150 € pour des biens d'équipement du poste de travail**.

Nous l'avons dit, ce n'est là qu'une première étape, l'accord de télétravail est à renégocier en 2021.

« Emploi des personnes en situation de handicap

Nous avons signé un nouvel accord pour l'emploi des personnes en situation de handicap qui permet de **maintenir pour 3 ans supplémentaires** toutes les mesures d'accompagnement dont bénéficient nos collègues en situation de handicap.

Les objectifs d'emplois sont en hausse et toutes les entreprises du groupe sont maintenant concernées.

« Surtemps de trajet

Le temps de déplacement pour se rendre chez les clients est mieux pris en compte. Il est maintenant **indemnisé plus vite** (dès 1h30 en province et 2h en région parisienne contre 3h auparavant) et **mieux rémunéré**.

« Bons cadeaux de Noël

Comme **nous nous y étions engagés**, le montant des bons cadeaux de Noël est **égal ou supérieur à 100 € dans toutes les sociétés**, sauf chez SBS où le CSE à majorité CFDT n'a pas cru bon d'adopter cette mesure.

« Opérations spéciales COVID

Du fait de la crise sanitaire, un grand nombre d'activités prévues par les CSE n'ont pu avoir lieu. Les budgets ainsi libérés ont été redistribués chaque fois que possible sous forme de bons cadeau (**80 € chez SSG** par exemple) ou de coffrets gourmands.

2020 une année globalement positive où malgré la crise et ses incertitudes économiques, des avancées ont pu être obtenues et l'emploi préservé !

Et pour 2021 ?

Les sujets prévus à l'agenda social de 2021 sont nombreux et d'importance. Citons les principaux :



- « Nouvel accord sur l'égalité professionnelle,
- « Organisation du travail (télétravail, Flex-office)
- « Partage des profits (Participation, intéressement et actionnariat salarié)
- « Qualité de vie au travail (prévention des RPS, droit à la déconnexion, expression directe des salariés).

Comme toujours, nous aborderons ces négociations avec un esprit constructif et pragmatique, guidés par la seule volonté d'obtenir des améliorations de nos conditions de travail et de rémunérations.

Bien entendu, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ces négociations.

Actions en annulation. On touche au but !



Les résultats des dernières élections qui positionnent **Traid-Union** comme première force syndicale dans l'entreprise n'ont pas plu à tout le monde.

Ainsi les syndicats Sud Solidaires et CFDT ont entrepris des actions en justice dans le but de faire annuler les élections.

Une audience a eu lieu devant le tribunal judiciaire de Paris le 8 décembre.

Traid-Union, représenté par son avocat, a défendu ses intérêts et ceux de tous ses électeurs.

L'affaire est mise en délibéré au 21 janvier 2021.

Télétravail exceptionnel ...



... De premiers « couacs » observés... !

Si **nous retenons** avec **satisfaction** une définition homogène sur l'ensemble des entités du groupe (SSG, SBS, SHRS et I2S) des mesures applicables, force est de constater une **mise en œuvre pas toujours cohérente**.

Nous avons demandé à la direction générale de **rappeler** et de **s'assurer** d'une parfaite **compréhension** et **application** des **mesures** prévues.

Envie d'être Représentant de proximité ?

Des sièges sont à pourvoir prochainement ...



Quelques sièges de Représentants de Proximité, restés ou **devenus vacants** sur certains sites, seront à pourvoir ces prochaines semaines.

Les **calendriers** étant **différents** selon les entreprises, n'hésitez pas à vous rapprocher de **vos représentants** actuels pour plus d'informations.

Les appels à candidature vous seront transmis par les DRH.



Vous souhaitez adhérer à Traid-Union ?

Rien de plus simple ...

Vous avez été très nombreux à nous accorder votre suffrage au cours des dernières élections, et nous vous en remercions.

Aujourd'hui, nous vous proposons de confirmer votre choix en adhérant à **Traid-Union**.



Les adhérents sont le socle de notre organisation. Ils garantissent son fonctionnement démocratique et sont une source indispensable de sujets de revendication. Ils sont ses relais sur le terrain en complément des élus. Ils peuvent témoigner de ce qu'ils vivent au quotidien.

Les cotisations de nos adhérents sont une ressource indispensable pour nous permettre de fonctionner.

Outre des frais de gestion courants, elles nous permettent de financer des actions de supports pour les élus **Traid-Union** que vous avez choisis (informations, formations, assistance juridique) ce qui leur permet de mieux vous représenter.

La cotisation pour 2021 est de 40 euros déductible, si vous le souhaitez, à 66% de vos impôts. Une attestation fiscale vous sera transmise à cet effet.

Pour adhérer, télécharger notre bulletin ... [ici](#) !

traid
union
2021
MEILLEURS VOEUX